

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1258 – 24/04/2025

Descriptif

Objet	:	Construction d'un bâtiment d'hospitalisation pour des soins aigus de psychiatrie adulte sur le site de belle-idée dans le cadre du programme « Évolution de l'infrastructure de la psychiatrie hospitalière » (EviPsy)
Forme de mise en concurrence	:	Concours (certifié SIA 142) à deux degrés, avec degré d'affinement optionnel
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Architecte
Somme des prix et des mentions	:	Le jury dispose d'une somme globale de CHF 493'350.- HT pour l'attribution d'environ 6 prix et des mentions éventuelles.
Nº de publication sur simap.ch	:	15222
Date de publication sur simap.ch	:	17.04.2025
Délai de rendu	:	03.10.2025, pour les planches du degré 1 23.10.2025, pour les maquettes du degré 1 20.03.2025, pour les planches du degré 2 16.04.2025, pour les maquettes du degré 2
Adjudicateur	:	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal des Bâtiments (OCBA), 1A, route des Jeunes, 1227 Les Acacias
Organisateur	:	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal des Bâtiments (OCBA), 1A, route des Jeunes, 1227 Les Acacias FISCHER MONTAVON + ASSOCIES ARCHITECTES-URBANISTES SA, Ruelle Vautier 10, 1400 Yverdon-les-Bains
Communauté de soumissionnaires	:	Autorisée
Sous-traitance	:	Non autorisée
Critères d'appréciation	:	Au premier degré : La conception d'un bâtiment hospitalier psychiatrique à même d'offrir un lieu de soins adapté pour les patient·e·s, le personnel soignant, les visiteuses et visiteurs, l'enseignement et la recherche. La pertinence du concept architectural face à la complexité des besoins en matière de soins psychiatriques aigus et son adéquation aux principes fondamentaux du programme EviPsy. La qualité des interactions du projet architectural avec le contexte paysager et patrimonial. L'adéquation de l'organisation et de la définition spatiale des locaux en regard de l'efficacité des fonctionnalités, de la gestion des flux et de la qualité de prise en charge des patient·e·s, en respect de la sécurité et du bien-être de toutes des usagères et de tous les usagers. Le respect du programme, ainsi que l'équilibre entre la réponse aux exigences programmatiques et la flexibilité de destination des espaces dans le temps. Les concepts constructifs et d'exploitation s'inscrivant dans

une perspective de durabilité en rapport avec les ambitions du maître d'ouvrage concernant en particulier les matériaux, la résilience climatique, la biodiversité, le cycle de l'eau et les énergies.

La rationalité architecturale, fonctionnelle, économique et constructive ainsi que l'économicité générale à court et à long termes.

L'intégration avec le campus historique et la réaffectation partielle du site liée au Masterplan.

Au second degré et ultérieurement :

En sus des critères applicables au premier degré :

L'adaptation du concept général d'aménagement et de fonctionnement en réponse aux critiques et recommandations du jury à l'issue du premier degré.

La juste réponse aux exigences de fonctionnement de chacune des différentes unités du programme.

La pertinence de l'organisation proposée aux diverses échelles du projet, des cohabitations fonctionnelles, de la gestion des flux et des circulations intérieures ainsi qu'extérieures et de leur contribution à de bonnes conditions pour toutes les usagères et les usagers.

La qualité architecturale, spatiale, fonctionnelle des constructions en cohérence avec les ambiances attendues et l'identité voulue pour l'établissement hospitalier.

La qualité des aménagements paysagers, en tant qu'élément thérapeutique, en lien direct avec l'organisation interne du bâtiment et les unités de soins, les usages spécifiques du site et la valorisation des espaces publics.

La juste réponse aux attentes de l'organisateur en matière d'exemplarité environnementale et énergétique s'inscrivant dans une perspective de durabilité.

Jury

: **Président :**

M. Della Casa Francesco Architecte cantonal, arch. EPFL, Etat de Genève

Membres professionnels :

Mme Adam Bonnet Mireille Architecte EPFL FAS, Atelier Bonnet Architectes, Genève

Mme Bastien Masse Malena Ingénierie civile, Dr ès Sc. EPFL, HEPIA

M. Bonnet Samuel Architecte DENSALS, Directeur Immobilier et Infrastructures, HUG, Genève

M. Danziger Jason Architecte, thinkbuild architecture BDA, Berlin

M. Girasoli Antoine Architecte, chef de projet, OCBA, Etat de Genève

Mme Giraud Marie-Hélène Architecte paysagiste FSAP, Triporteur, Nyon

M Huet Gérard Architecte DPLG, HUET CONSEIL, Toulouse

Mme Karmann Caroline Architecte et Ingénierie INSA Strasbourg, PhD UC Berkeley, Professeure en physique du bâtiment, HEIA Fribourg

M. Mardini Robert Directeur général, HUG, ingénieur civil EPFL, Genève

M Robyr Pierre Architecte EIG/EPFL, chef de projet, OU, Etat

de Genève

M Vuilleumier Laurent Architecte EPFL SIA FAS, LVPH,
Pampigny

Mme Whiting Sarah M. Architecte, Josep Lluis Sert Professor of
Architecture and Dean, doyenne de la Harvard School of
Design, Boston

Membres non professionnels :

M. Giannakopoulos Panteleimon Directeur général, Office
cantonal de la santé (OCS), Etat de Genève

M. Kaiser Stefan Chef Département psychiatrie, HUG, Genève

Mme Merkli Sandra Directrice des Soins, HUG, Genève

Mme Pósfay Barbe Klara Directrice médicale, HUG, Genève

M. Selleger Charles Membre du Conseil d'Administration et
Président de la Commission Immobilier et infrastructures, HUG,
Genève

Suppléants professionnels :

M. Adnet Pierre Ingénieur ENSAM, Responsable du Service
Etude et Construction, HUG, Genève

Mme Baretaud Laure Architecte paysagiste, Paris

Mme Boulic Léa Ingénieure civile ECN, Architecte DE, Dr es sc.
ETH, EPFL, Lausanne

M. Flourenzou Flourenzos Ingénieur en physique du bâtiment,
ESTIA, EPFL

Mme Girault Isabel Architecte EPFL/SIA, Urbanité(s), Genève

M. Séchaud Laurent Architecte FAS EAUG, Chef de projet,
OCBA, Etat de Genève

Suppléants non professionnels :

M. Bacchetta Jean-Pierre Médecin Adjoint, Département
psychiatrie, HUG, Genève

Mme Elfenkämper Eva Cheffe de projet senior, Cheffe de
programme EviPsy, Direction Projets et Processus, HUG,
Genève

M. Lufkin Thomas Directeur du Service de la santé numérique
et du réseau de soins, OCS, Etat de Genève

Mme Penelas Marion Urbaniste-Aménagiste, OCBA, Etat de
Genève

M. Servettaz David Responsable soins, Département
psychiatrie, HUG, Genève

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

Qualités de la mise en concurrence : Concours certifié SIA 142

Remarques sur le concours : La CCAO se réjouit de l'organisation de ce concours.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur